

Rapport public Parcoursup session 2025

Université de Tours - Double licence - Droit / Langues étrangères appliquées - Droit Langues Anglais/Italien

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université de Tours - Double licence - Droit / Langues étrangères appliquées - Droit Langues Anglais/Italien (32018)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 18%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Tours - Double licence - Droit / Langues étrangères appliquées - Droit Langues Anglais /Italien (32018)	Jury par défaut	Tous les candidats	40	122	121	121	21

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Tours - Double licence - Droit / Langues étrangères appliquées - Droit Langues Anglais/Italien (32018)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	102	101	101	20	95,2 %
			Masculin	20	20	20	1	4,8 %
			Total	122	121	121	21	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Tours - Double licence - Droit / Langues étrangères appliquées - Droit Langues Anglais/Italien (32018)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	2	2	0	0 %
				Sans mention	16	16	16	2	13,3 %
				AB	31	31	31	5	33,3 %
				B	42	42	42	7	46,7 %
				TB	11	11	11	0	0 %
				TBF	2	2	2	1	6,7 %
				Total	104	104	104	15	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	3	3	3	0	0 %
				AB	2	2	2	0	0 %
				B	2	2	2	1	100 %
				Total	8	8	8	1	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	2	2	2	1	50 %
				AB	1	1	1	1	50 %
				B	2	2	2	0	0 %
				Total	5	5	5	2	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	2	2	2	2	100 %
				AB	1	0	0	0	0 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	4	3	3	2	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	1	1	1	100 %
				Total	1	1	1	1	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Tours - Double licence - Droit / Langues étrangères appliquées - Droit Langues Anglais/Italien (32018)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	92	92	92	11	52,4 %
			En réorientation	18	17	17	4	19 %
			Non scolarisés	9	9	9	3	14,3 %
			Scolarité étrangère	2	2	2	2	9,5 %
			Autres	1	1	1	1	4,8 %
			Total	122	121	121	21	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Tours - Double licence - Droit / Langues étrangères appliquées - Droit Langues Anglais /Italien (32018)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes obtenues dans les matières suivantes (si suivies) : Français, Histoire-Géographie, Langues vivantes, Sciences économiques et sociales, Droit et grands enjeux du monde contemporain.	Notes et moyennes de Première et Terminale. Bulletins scolaires	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et connaissance de la formation	Lettre de motivation	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle. Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures. Plus concrètement, le paramétrage prévoit une modulation ou un coefficient 5 qui est appliqué aux notes de Première et de Terminale pour les séries suivantes : Européenne, Économique et Sociale, Littéraire et Scientifique. Une modulation ou coefficient 1 est appliquée aux notes de Première et de Terminale pour les séries suivantes : Sciences et technologies de la santé et du social, Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant, Sciences et technologies du design et des arts appliqués, sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration, Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable, Sciences et technologie de laboratoire, Sciences et technologies du management et de la gestion, Techniques de la musique et de la danse, Professionnelle et Professionnelle agricole.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Le bilan provisoire de cette année, comme celui de l'année dernière, montre que les candidats classés en fin de liste qui auraient comme premier choix la double licence Droit-Langues de l'Université de Tours ont tout intérêt à attendre patiemment que les candidats mieux classés fassent leur choix. Un candidat classé en fin de liste pourra très certainement s'inscrire dans notre double licence. Le taux de non-résidents inscrits (50%) indique que les candidats et les candidates provenant d'une région autre que celle de l'Université ont toutes leurs chances d'accéder à notre formation

Signature :

Philippe Roingeard,

Président de l'établissement Université de Tours